



Municipalité de Chermignon  
Tél. 027 480 20 10  
www.chermignon.ch

## Chermignon d'en-Bas, secteur « Nan-Tsansindrout » Modification partielle du PAZ (densité 0.2 à 0.3)

### Légende :

- Zone 1B de densité 0.2 porté à 0.3
- Zone 1B homologuée avec densité 0.3
- Zone 10 Agricole
- Zone 13B de protection de la nature
- Zone 14 d'aire forestière

Homologué par le Conseil d'Etat  
en séance du 23 SEP. 2008

Droit de sceau: Fr. 200

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:



Echelle 1:2500

